



Déclaration de S. E. Monsieur Issa KONFOUROU, Ambassadeur Représentant permanent du Mali auprès des Nations Unies, Président du Groupe africain, à l'occasion du 24^e anniversaire du génocide rwandais (KWIBUKA24)

New York, le 13 avril 2018

Excellence Monsieur Miroslav Lajcak, Président de l'Assemblée générale ;
Excellence Monsieur Antonio Guterres, Secrétaire général des Nations Unies ;
Excellence Madame l'Ambassadrice du Rwanda auprès des Nations Unies ;
Excellences, Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs ;
Mesdames et Messieurs,

1. J'ai l'honneur et le grand privilège de faire cette déclaration au nom du Groupe africain.
2. Il y a 24 ans, nous étions témoins d'actes de génocide sans précédents dans l'histoire récente de l'humanité. Le génocide contre les Tutsi était l'un des actes les plus atroces de la barbarie humaine, et sans doute le pire en Afrique. Cependant, c'est avec une profonde émotion que le Groupe africain s'associe aux survivants et au peuple rwandais dans son ensemble.
3. Aujourd'hui, nous commémorons le 24^e anniversaire d'un crime indescriptible. Aujourd'hui marque les 24 ans de ces jours sombres au Rwanda et en Afrique. Nous faisons le deuil des victimes, ayant trouvé la mort dans des circonstances les plus atroces, **non à cause de ce qu'ils ont fait, mais plutôt pour ce qu'ils étaient.**
4. Aujourd'hui donne une occasion importante de se souvenir des vies perdues, de solidarité avec les survivants et d'unité, en vue de nous assurer que ce acte ne se reproduira plus jamais en Afrique et dans le reste du monde.
5. C'est aussi une belle opportunité de réfléchir au processus de réconciliation et de construction de la Nation au Rwanda. C'est un moment privilégié de nous engager à nouveau « **Never again** » (Plus jamais ça), de manière à renforcer notre détermination collective à combattre l'idéologie du génocide.

Excellences, Mesdames et Messieurs

6. Cette année, la commémoration du génocide contre les Tutsi est placée sous le thème : « Remembrance, Unity and Renewal » *souvenir, unité et renouveau*. Ces mots ont des significations très puissantes.
 - **Souvenir** : car c'est une opportunité de nous rappeler que le génocide est un crime contre l'humanité, qui requiert la punition la plus sévère possible. Il doit être prévenu par tous les moyens et stratégies possibles.
 - **Unité** : la commémoration annuelle du génocide est une opportunité de stimuler les efforts aux plans national, régional, continental et international contre l'idéologie du génocide et de combattre collectivement les formes et manifestations du déni du génocide.

- **Renouveau** : Effectivement la commémoration annuelle est également une occasion pour tous les Africains, tout comme les autres citoyens du monde, de renouveler leur engagement, de faire en sorte que le génocide ne se reproduise plus jamais et nulle part dans le monde. La commémoration annuelle contribue donc à un éveil et à une prise de conscience des populations africaines et de la communauté internationale, concernant l'importance de préserver la vie et l'humanisme. Elle permet en outre un engagement collectif pour protéger et faire respecter les droits humains fondamentaux.

Excellences, Mesdames et Messieurs

7. Aujourd'hui, le Rwanda est un exemple vivant de ce qu'un leadership exemplaire peut réaliser pour son peuple. Nous saluons les efforts louables du peuple rwandais sur la voie de la réconciliation, de la justice, de la cohésion sociale, de la gestion de la diversité et du développement économique et social inclusif.

Excellences, Mesdames et Messieurs

8. Durant les 23 dernières années, nous avons entendu les témoignages des survivants du génocide. Nous avons été inspirés par leur courage, en montrant que la réconciliation est possible, même après une telle tragédie. Mais au-delà de tout, honorer les victimes Tutsi signifie œuvrer pour la justice et la reddition de compte. Les Etats membres ont un rôle important à jouer à cet égard.
9. C'est tout le sens de la résolution 2150 (2014), adopté à l'unanimité des membres du Conseil de sécurité dans le cadre de la commémoration du 20^e anniversaire du génocide au Rwanda. Cette résolution importante condamne, sans réserve, tout déni du génocide contre les Tutsi et appelle les Etats membres à engager des enquêtes, poursuivre, arrêter, extraditer et mettre fin à l'impunité pour les individus accusés de génocide contre les Tutsi.

Excellences, Mesdames et Messieurs

10. Au moment où nous commémorons ce qui s'est passé en 1994, nous devons également porter notre attention sur les défis en cours pour l'élimination des causes des conflits politiques, ethniques et régionaux dans nos sociétés. Pour ce faire, nous devons encourager nos gouvernements à soutenir les efforts de l'Union Africaine à renforcer ses mécanismes de prévention et de gestion des conflits, établis depuis plusieurs années.

11. Enfin, le Groupe africain saisit cette occasion pour saluer les efforts du peuple rwandais dans la promotion de la justice, de la réconciliation et de la construction nationale. Nous adressons également nos chaleureuses félicitations au Gouvernement du Rwanda, pour les progrès importants réalisés dans l'amélioration des conditions de vie du peuple rwandais.

12. Je termine en rendant hommage au leadership exemplaire du Président KAGAME et de son Gouvernement, leadership exemplaire ayant permis des réalisations importantes dans le pays, depuis 24 ans.

Je vous remercie de votre attention.